



Un ami refuse de me rendre mes affaires

Par paula145

Bonjour,

J'ai prêté mon manteau à une amie et maintenant elle refuse de me le rendre. J'ai essayé de la contacter plusieurs fois sans succès.

Est-ce que je peux porter plainte contre elle? Elle risquera quoi? Est-ce que la police peut m'aider ?

Cordialement

Par janus2

Bonjour,
Avez-vous rédigé une convention de prêt signée par votre amie ? Sinon, vous ne pourrez pas prouver que c'est un prêt et non un don...

Par paula144

Bonjour,

Il n'y a pas une convention de prêt signée mais je lui ai dit à l'oral que ce n'était pas un don mais un prêt.

Est-ce que la police peut faire quelque chose?

Cordialement

Par yapasdequoi

Bonjour,
Avec un accord uniquement à l'oral vous ne pouvez rien prouver. Donc non, la police ne fera rien.